



## **PRIMATURE**

# **DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU PREMIER MINISTRE EMMANUEL ISSOZE NGONDET**

*Palais Léon MBA, le 10 novembre 2016*

*Vérifier à l'audition*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Nous sommes ici, pour notre honneur, face à une tâche exaltante.**

**Je vous parle, Honorables Députés, dans des conditions qui diffèrent de celles qui habituellement sont les nôtres, et nous savons pourquoi.**

**Pourquoi ? Parce que le Palais Léon MBA, ce haut lieu de la démocratie dans notre pays, a été le théâtre d'un saccage lors de la dernière élection présidentielle.**

**Mais nous sommes là.**

**Ensemble.**

**Forts.**

**Debout.**

**Parce que la démocratie a triomphé.**

**Aujourd'hui, c'est la première Déclaration de Politique Générale, du premier gouvernement du second mandat du Président Ali BONGO ONDIMBA.**

**C'est un honneur pour nous tous, pour tout homme politique, d'avoir la charge de conduire le pays vers tous les défis qui sont les siens.**

**A cette tribune, celui qui vous parle n'oublie pas d'où il vient.**

**Il vient d'une province dont on ne pensait pas à priori, au regard de notre histoire, qu'elle fournirait au Gabon un Premier Ministre.**

**Mais l'enfant de cette province, a fait confiance à l'école gabonaise, (l'enfant de ce pays a fait confiance) à la politique gabonaise ; il a été, comme chacun de vous, solliciter les suffrages des populations, a voulu servir sa province**

et surtout son pays ; et quand un pays sait donner une chance à un de ses enfants, d'où qu'il vienne, quelle que soit son origine, quand un pays peut vous juger sur le seul critère qui vaille, l'envie de le servir, alors ce pays mérite qu'on lui donne beaucoup.

Mais un pays ce n'est pas une idée désincarnée. Si nous sommes ici un Parlement libre et démocratique, si cette chance m'est donnée de travailler pour le Gabon au niveau des responsabilités qui est le mien aujourd'hui, c'est parce que son Président, le Président Ali BONGO ONDIMBA le rend possible.

Il en va ainsi de l'égalité des chances.

Je voudrais donc le remercier, au nom des membres du Gouvernement et en mon nom propre, pour cette grande marque d'estime et de confiance. A ses côtés, nous relèverons le grand défi démocratique qui est le nôtre.

Avant de vous parler de la politique, aujourd'hui mes premières pensées vont vers ceux qui ont donné leur vie pour que la démocratie soit protégée. Ils nous ont rappelé que la politique ce n'est pas uniquement des projets et des mots, mais que c'est aussi des femmes et des hommes prêts à tout donner pour le pays.

Avant d'être des membres de l'armée gabonaise ou de la police gabonaise, ce furent des Gabonais. Qu'ils soient à jamais remerciés pour leur sacrifice, qui permet au Gabon de parler de son avenir.

Je pense aussi à ceux qui, de bonne foi, et je ne veux pas déshonorer leurs actes, n'ont pas compris qu'ils ne choisissaient pas un camp contre un autre ; mais la dictature contre la démocratie.

Tous ce sang coulé, est une insulte à la sagesse, à la pensée, au respect ; une insulte aux valeurs de la République que, d'ailleurs nous partageons tous,

**quelles que soient nos légitimes différences.**

**Si l'idéal de certains était d'en amener d'autres à se battre dans une rue, je voudrais leur dire qu'un idéal de violence est un pauvre idéal ; qu'il est un idéal plus haut, qui demande plus d'audace, et plus de vertu, c'est celui de travailler avec tous les Gabonais à élever le pays selon ses désirs exprimés démocratiquement.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La démocratie est et sera le futur du Gabon. C'est notre engagement. C'est notre engagement à tous. Il n'y a pas d'alternative à cela.**

**Aujourd'hui, nous sommes face à une opportunité formidable.**

**Il n'est probablement pas de moments plus exaltants pour faire de la politique au Gabon.**

**Pensons aux enjeux (qui nous sont très chers) qui sont les nôtres.**

**Un enjeu de progrès économique qui profite à tous.**

**Un enjeu de diversification de nos ressources.**

**Un enjeu d'infrastructures.**

**Un enjeu de paix, de sécurité, d'harmonie, chez nous mais bien au-delà, je pense à (la) notre région.**

**Nous devons donner une priorité absolue à la jeunesse, à travers une politique d'éducation et de formation, et toutes nos actions économiques doivent être pensées, en ayant la jeunesse en tête. C'est là un engagement fort de mon Gouvernement !**

**Alors que le monde a les yeux rivés sur la COP 22, nous devons garder en tête l'impératif environnemental qui doit nous guider. L'équilibre de la planète commence ici.**

**En pensant à ce qu'il nous reste à faire, pensons déjà à ce qui a été fait.**

**Nous avons diversifié nos ressources ; le bois nous rapporte beaucoup par exemple ; le secteur minier est en transformation. Le secteur agro-alimentaire se renforce chaque jour. Nos infrastructures routières se développent. Notre offre de soin est meilleure.**

**Je voudrais dès lors rendre hommage aux initiatives courageuses entreprises par le Professeur Daniel ONA ONDO à la tête du Gouvernement. Pendant près de trois ans, faut-il le rappeler, il a mené des réformes audacieuses et déterminantes pour faire avancer le pays dans ce sens. Je suis fier d'avoir appartenu à ses différents gouvernements.**

**Le Gabon engage une troisième étape de son histoire.**

**Le Président Léon M'BA est le père de l'indépendance du Gabon. Le Président Omar BONGO ONDIMBA a donné au Gabon les structures d'un Etat performant et moderne.**

**Avec le Président Ali BONGO ONDIMBA, nous devons nous engager cette étape du développement économique du Gabon, pour que le progrès profite à tous, grâce à un Etat démocratique.**

***Ce progrès pour tous et pour chacun* a été au cœur de son discours de campagne ; il rend le Gabon encore plus fort et stable, si bien qu'aucun des enjeux du siècle en Afrique ne peut se régler en l'absence de notre pays.**

**Les enjeux de l'Afrique sont les nôtres, l'enjeu environnemental, l'enjeu de la révolution énergétique, l'enjeu du développement éducatif, l'enjeu de la**

**stabilité politique et de la paix. Nous devons être la nation qui progresse le plus en Afrique.**

**Pour relever ce défi, il nous faut accélérer le rythme de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).**

**Dans cette optique, notre premier objectif est politique : préserver la paix, donner un souffle nouveau et plus de vitalité à notre démocratie.**

**Notre deuxième objectif est économique : relancer l'économie en créant, grâce à la revalorisation des secteurs hors pétrole, les conditions d'une croissance plus durable et plus inclusive.**

**Notre troisième objectif est social : gagner la bataille pour l'emploi et concrétiser le programme de l'Egalité des chances.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Renforcer notre jeune démocratie est un engagement majeur de mon Gouvernement. La consolidation de l'Etat de droit, la préservation de la paix et la stabilité du pays apparaissent dès lors comme des objectifs stratégiques.**

**La démocratie est un long processus souvent exposé aux menaces en tous genres. Nous venons d'en faire l'amère expérience lors de la dernière élection présidentielle, particulièrement dans la phase postélectorale.**

**Le discours politique s'est caractérisé par des outrances et par une violence inouïe. Des expressions abjectes, ayant entraîné des abominations les plus inqualifiables sous d'autres cieux, ont été utilisées sans retenue. Des vies ont été brisées, des compatriotes spoliés de leurs biens, des édifices en flammes.**

**A la base de tout cela, la haine : la haine de l'autre ; la haine du droit ; et même la haine du pays. L'on a tenté d'opposer artificiellement les Gabonais aux Gabonais. L'on a tenté d'instrumentaliser la Communauté internationale contre le pays. Le patriotisme, valeur si chère au peuple gabonais, s'est effrité.**

**Face à cette dérive jamais connue dans notre pays, le Président Ali BONGO ONDIMBA a su résister. Il y a opposé le respect et l'amour du prochain ; il y a opposé l'Etat de droit et le patriotisme. Il a été le rempart contre les radicalismes et les extrémismes qui ont failli entraîner la rupture du lien national et du pacte républicain.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Ce progrès que nous voulons tous, ne peut se faire sans la participation et l'implication de tous.**

**Le Président de la République a lancé un appel au dialogue et au rassemblement. Personne n'a besoin de se renier pour se rassembler. La seule exigence, c'est l'amour du Gabon. Nous souhaitons que cette main tendue soit saisie. Les enjeux que je citais à l'instant sont plus importants que ce qui nous sépare. Notre bien commun, vaut bien cet effort.**

**Le dialogue a été l'arme par laquelle notre pays a vaincu le spectre des crises les plus graves et les plus complexes de notre histoire.**

**Il en a été ainsi de la Conférence nationale de 1990, des Accords de Paris de 1994 et des Accords d'Arambo de 2006.**

En effet, toutes ces concertations ont permis aux acteurs de chaque époque de se parler. Ils ont pu ainsi apaiser les tensions qui menaçaient la cohésion nationale aux lendemains des scrutins politiques.

Le dialogue politique auquel le Président de la République a convié les forces vives de la Nation, concourt à vivifier le nouveau pacte républicain base sur le *progrès pour tous et pour chacun*.

Comme il l'a souligné dans son discours d'investiture, ce dialogue doit nous permettre (je cite) de « *sortir de la logique du conflit permanent qui dénature fortement nos valeurs, nos relations et notre vivre ensemble* » (fin de citation).

Mettons nos pas, dans les traces de nos devanciers.

Qu'il me soit permis ici de saluer les figures de l'opposition qui ont su saisir la portée historique de ce dialogue et se sont déjà déclarées prêtes à y participer. Je reconnais dans leur engagement, l'attitude républicaine nécessaire aux grands hommes face aux grands défis que leur impose l'histoire.

Mettons nous ensemble pour préserver la paix et la stabilité de notre pays. Unissons-nous pour faire bloc contre toutes les menaces, diffuses ou manifestes, qui pèsent sur notre cohésion nationale.

Dès lundi prochain, avec l'accord du Chef de l'Etat, j'entame les consultations officielles devant conduire au Dialogue Politique.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Le Président de la République l'a lui même signifié : le Dialogue Politique doit déboucher sur la mise en place d'institutions plus fortes et

**consensuelles. Il doit nous amener à nous entendre sur l'amélioration des processus d'organisation des élections politiques dans notre pays.**

**En attendant de connaître les conclusions du Dialogue Politique ainsi que les réformes institutionnelles à engager, deux défis politiques majeurs sont à relever : amplifier l'autonomisation de la femme à travers la mise en œuvre du programme de la Décennie de la Femme ; faire aboutir la décentralisation de notre administration territoriale.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**De nos jours, la scène politique est marquée notamment par l'affirmation croissante dans le débat public, d'acteurs nouveaux tels la société civile, les femmes et les jeunes.**

**Il nous faut dorénavant tenir compte, dans la gouvernance de nos institutions, de cette nouvelle donne et de cette demande réelle de plus de démocratie citoyenne.**

**A ce propos, la loi sur les quotas que vous avez adoptée il y a quelques mois, indique clairement la direction à suivre. L'un des acteurs caractérisant cette évolution, la femme, a été pris en compte dans un programme politique et social faisant partie des grandes décisions présidentielles du septennat passé : la décennie de la femme.**

**Ce programme, nous le savons tous, vise à intégrer davantage la femme au cœur de l'œuvre de construction nationale en renforçant son autonomie et sa contribution.**

**Le volet politique du programme de la décennie de la femme nous interpelle tous. Le Président de la République, Chef de l'Etat, veut favoriser**

**l'accès de plus de femmes aux responsabilités politiques et administratives selon les quotas définis par la loi.**

**Aujourd'hui plus que par le passé, nous ne pouvons méconnaître le rôle des femmes dans le développement des sociétés démocratiques. Par leurs engagements et leurs actions, les femmes permettent des changements politiques majeurs : elles sont une composante indispensable et incontournable dans le processus de développement de notre pays ainsi qu'en témoigne la présence de femmes à la tête de quatre de nos institutions constitutionnelles.**

**Le Gouvernement actuel comprend un peu plus de 30% de femmes. Ce sont des femmes aux talents divers.**

**Pour certaines d'entre elles, la vie politique n'a plus de secrets : elles apportent l'expérience et l'assurance nécessaires à l'action gouvernementale.**

**D'autres viennent de la haute administration, ajoutant ainsi à la technicité dont le Gouvernement a toujours besoin.**

**D'autres encore, du secteur privé et de la société civile : elles permettent au Gouvernement d'avoir un regard neuf et plus incisif sur les défis à relever. La diversité de ces trajectoires contribue à enrichir tant qualitativement que quantitativement l'action du Gouvernement.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La décentralisation reste un objectif majeur de mon Gouvernement, la loi a été votée, il faut maintenant lui donner tous les moyens réglementaires pour pouvoir être pleinement appliquée.**

**Conscients de cet enjeu, nous prendrons des initiatives hardies afin d'assurer la pleine application de la loi n° 001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation.**

**Un nouveau transfert de compétences sera organisé au profit des collectivités locales, qui sera accompagné des ressources correspondantes abondées dans un Fonds d'Investissement Provincial.**

**Ce fonds sera le bras armé d'une politique visant à assurer un développement économique mieux réparti.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Le monde entier fait face à une crise économique pernicieuse qui frappe davantage les pays producteurs de matières premières, dont principalement le pétrole. Le coût du pétrole a baissé de plus de 50% de sa valeur en 2012 et ne connaîtra pas de si tôt les plafonds qu'il avait atteints entre 2010 et 2012.**

**La croissance économique mondiale devrait rester modeste en 2016, soit 3,1%. Elle augmenterait à 3,4% en 2017. Un contexte qui entraînera inéluctablement une chute de la croissance de l'Afrique subsaharienne de 1,4% en 2016, alors que ses prévisions pour 2017 sont de l'ordre de 3%.**

**Le Gabon, dont l'économie dépend en grande partie du pétrole, subit comme d'autres pays producteurs, les conséquences de cette crise et doit gérer ses ressources budgétaires autrement pour y faire face.**

**En 2012, au pic pétrolier, les recettes pétrolières annuelles de l'Etat étaient de 1500 milliards de FCFA. Elles ne représentent plus que 400 milliards en 2016. Soit une diminution de 1100 milliards de FCFA.**

**Mon Gouvernement a été mis en place dans ce contexte de décélération économique. Il fera preuve de responsabilité en tenant toujours compte de cette réalité dans les choix qu'il va opérer. Ce contexte de décélération pèsera également sur les décisions qu'il sera amené à prendre pour satisfaire les attentes des Gabonaises et des Gabonais.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Quand on décline ce qui nous reste à faire, il est important de prendre conscience de ce que nous avons déjà accompli.**

**Ces sept dernières années, on a doté ce pays de moyen de communication physique en développant un réseau routier moderne.**

**Un réseau routier fiable, c'est la condition qui est posée au progrès économique. Une région enclavée ne peut se développer.**

**Nos infrastructures de santé se sont fortement développées, et l'accès à la santé n'est plus un privilège, mais progressivement un droit pour tous.**

**Nous avons renforcé notre capacité de production énergétique, tout en réduisant notre dépendance à la seule ressource pétrolière.**

**Fort de ce qui a été fait, nous pouvons regarder avec détermination et confiance, ce qui reste à accomplir.**

**Depuis 2015, la croissance connaît un ralentissement draconien: cette année-là, la croissance s'est établie à +3,9%, tirée essentiellement par le secteur pétrolier (+8,6%) dont la bonne performance résultait des effets bénéfiques des investissements antérieurs.**

**Ce ralentissement, nous le savons tous, s'explique pour l'essentiel par le retournement des prix des principaux produits d'exportation sur les marchés internationaux.**

**Pour l'année 2016, des indications dignes de foi montrent que, tout en baissant, notre croissance économique ressortirait positive malgré un contexte international difficile. Elle se situerait à +2,9% au lieu de 3,9% un an auparavant.**

**Réjouissons nous qu'elle soit portée par le secteur hors pétrole (+4,1%), cela souligne nos progrès dans un contexte où le secteur pétrolier reculerait de 5,5%.**

**Progressivement, notre économie a renforcé sa résilience face aux chocs exogènes.**

**Cela grâce notamment au lancement de multiples programmes visant la réalisation d'investissements structurants, la transformation locale de nos matières premières, la revalorisation du secteur agricole ou encore l'amélioration du cadre des affaires afin d'attirer les investissements directs étrangers.**

**Ainsi, bien que fragilisés, les fondamentaux de notre économie demeurent fort heureusement solides pour passer les turbulences du moment.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Comparativement à la loi des finances, le budget risque de connaître un déséquilibre de l'ordre de 410,8 milliards de FCFA en 2016, du fait d'une collecte de recettes plus faible que ce que nous avons prévu.**

**En matière d'endettement public, l'encours de la dette s'établirait à 3160,1 milliards de FCFA à fin 2016. Soit un taux d'endettement de l'ordre de 39,4% (hors avances consenties par la Banque Centrale) en 2016 contre 37,3% en 2015, consécutivement au repli du PIB.**

**Les perspectives de l'économie gabonaise pour 2017 resteraient étroitement liées à l'évolution de la conjoncture internationale. Mais elle**

dépendrait aussi de notre détermination à accélérer la mise en œuvre du PSGE.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**En accord avec le Président de la République et sous mon autorité, le Gouvernement adoptera très prochainement un Plan de Relance Economique.**

**Ce Plan de Relance reposera sur des réformes audacieuses que nous devons opérer, à la fois sur le plan fiscal et budgétaire, afin d'optimiser la collecte et l'utilisation de nos ressources publiques.**

**Il établira une nouvelle démarche gouvernementale d'investissement, davantage articulée autour de l'entreprise privée et basée sur la promotion des Partenariats Publics Privés (PPP).**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**L'objectif global visé par le Gouvernement est de renforcer l'efficacité de la dépense par une utilisation plus rationnelle des ressources publiques et, une réalisation des objectifs clairement définis.**

**C'est dans ce cadre, que mon Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP).**

**Pour cela, des réformes structurelles et institutionnelles sont indispensables.**

**Le Ministre du Budget a été chargé de soumettre au Gouvernement des propositions allant dans ce sens.**

**Outre, la mise en œuvre de la BOP, le Gouvernement adoptera un nouveau Code des Marchés Publics qui réaffirmera le principe de la concurrence et qui renforcera la composition et le rôle des commissions d'évaluation des offres en même temps qu'il donnera plus de place aux PME.**

**Pour rappel, plus aucun Ministre ne pourra engager l'Etat en marge du respect des procédures.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La maîtrise de la dépense passe aussi, par un meilleur contrôle des dépenses, des subventions et des aides diverses accordées par l'Etat. Une telle démarche vise un double objectif, contrôler le coût des mesures décidées par le Gouvernement, d'une part, et s'assurer de leur efficacité en termes de réalisation des objectifs visés, d'autre part.**

**Par ailleurs, le Gouvernement soumettra au Parlement une nouvelle loi sur la concurrence qui mettra notamment en place une Autorité Nationale de la Concurrence (ANC). L'une des missions de cet organe sera de statuer sur toutes les subventions accordées par l'Etat ou les collectivités locales.**

**Pour mon Gouvernement, évaluer l'efficacité et la pertinence de la dépense publique sera une discipline permanente.**

**Remettre de l'ordre dans nos finances publiques, c'est aussi moderniser la fiscalité. Des réformes fiscales vigoureuses viendront donc conforter les efforts de maîtrise des dépenses que nous venons d'énoncer.**

**Mon Gouvernement va accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles prévues notamment dans les recommandations des Assises Nationales de la Fiscalité de 2015.**

**Il s'agit entre autres :**

- **du développement de la fiscalité foncière ;**
- **de la modernisation des services et la dématérialisation des procédures ;**
- **de la lutte contre la fraude fiscale ;**
- **de la lutte contre l'informel.**

**Un plan d'action a été adopté à l'issue desdites Assises. Il vise la simplification de la fiscalité et le renforcement des recettes de l'Etat.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Le contexte actuel nous impose la rigueur.**

**Bien sûr, personne ne peut dire combien dure le mandat d'un gouvernement, et pour combien de temps un Premier Ministre est à la tâche.**

**Je veux juste que lorsque sonnera l'heure de mettre fin à mes fonctions, l'on puisse dire que l'action de ce Gouvernement aura été éthiquement exemplaire dans sa pratique.**

**Agence de Régulation des Marchés Publics, Cour des Comptes, Commission de la lutte contre l'enrichissement illicite, tout le monde sera à l'œuvre dans la lutte contre la corruption ; avec des moyens et de l'engagement.**

**Je sais que tout Gouvernement sera attendu sur ce point. Le mien saura répondre aux attentes.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Dans ce cadre, je m'engage à poursuivre la mise en œuvre des mesures contre la vie chère et accroître le pouvoir d'achats des gabonais.**

**Ces mesures concernent notamment:**

- **la baisse des coûts portuaires ;**
- **la baisse du prix des produits locaux, notamment celui du poisson ;**
- **l'organisation régulière des comités provinciaux des prix, sous la présidence des Gouverneurs ;**
- **la tenue régulière des réunions du Comité Interministériel de Lutte contre la vie chère présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Nous avons des ambitions économiques et industrielles ; pour réussir ce qui est devant nous, il faut nous doter d'un outil d'investissement financier performant, d'une banque ayant des capacités d'investissement au service de notre développement.**

**J'ai demandé au Ministre de l'Economie de restructurer le secteur bancaire afin de permettre à cette banque de voir le jour le plus tôt possible.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**On ne saurait entrevoir une politique budgétaire efficace sans maîtrise de la masse salariale. Le retour au respect des critères de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est un impératif pour le Gouvernement.**

**Aussi, le Gouvernement entend-il veiller à contenir la masse salariale, tout en rendant cet objectif compatible avec nos objectifs de développement.**

**Différentes pistes sont à explorer, parmi lesquelles il pourrait s'agir :**

- **de procéder aux départs systématiques des personnes ayant atteint l'âge limite de la retraite ;**
- **de finaliser le programme des départs volontaires à la retraite ;**
- **et d'autres que nous débattons avec le parlement très vite.**

**Dans cette tache le gouvernement s'est fait accompagner par des organismes reconnus, je pense notamment à la Banque Mondiale.**

**Je voudrais rappeler le rôle primordial des agences dans le fonctionnement de notre économie. Elles permettent d'être au plus près des réalités économiques, elles permettent de gérer de manière compétitive des secteurs qui demandent une grande compréhension et un professionnalisme éprouvé.**

**Ceci demande néanmoins que toutes soient performantes.**

**Nous allons évaluer la bonne marche de chacune, afin d'améliorer ce qui doit l'être. Cet audit proposera le meilleur schéma de fonctionnement et de financement de ces structures. Il permettra également d'optimiser les structures qui pourraient paraître redondantes.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Dans le contexte actuel, il est clair que la capacité de l'Etat à financer tout seul l'investissement devient limitée.**

**Les partenariats public-privé constituent aujourd'hui un levier important pour certains secteurs comme les infrastructures liées à l'énergie ou le transport.**

**Cette approche invite le Gouvernement à développer des rapports de confiance avec les investisseurs sur la base d'un cadre juridique clair. L'environnement des affaires est l'élément clé de la mise en place des PPP. Nous devons multiplier nos efforts pour répondre pleinement aux attentes spécifiques des opérateurs économiques.**

**Dans ce sens, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour accélérer le développement des infrastructures productives, mieux promouvoir les investissements privés, mieux sécuriser le foncier et établir une structure dédiée au suivi des PPP.**

**Emmener les investisseurs et partenaires privés à investir dans notre pays, à nos côtés, cela impose que nous soyons irréprochables.**

**Nos investissements publics devront désormais faire l'objet d'une meilleure programmation tenant compte à la fois de la capacité d'absorption de l'économie, des capacités financières de l'Etat et des priorités pour notre pays.**

**Dans ce sens, il apparaît indispensable de rééchelonner la mise en œuvre des projets d'infrastructures afin de concentrer les ressources publiques sur les projets ayant un impact social.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La meilleure réalisation sociale se trouve dans l'entrepreneuriat. Dans ses choix comme dans ses engagements, le Gouvernement va désormais promouvoir ce changement de paradigme.**

**L'entreprise doit être placée au cœur de l'action de développement. Il s'agit ici de la grande entreprise, mais aussi et davantage des Petites et Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries (PME/PMI).**

**A cet effet, notre devoir sera d'accompagner les entrepreneurs, notamment jeunes et locaux, à travers des incubateurs, des fonds de garantie ou encore des fonds de capital-investissement. C'est pourquoi mon Gouvernement s'engage à mettre en place un Fonds de Garantie des PME. Soutenir l'entrepreneuriat national est une priorité.**

**L'Etat, dans son rôle d'incitation et d'impulsion, veillera à organiser les conditions de mise en place des pôles de développement tel que cela a été indiqué dans le cadre de la stratégie nationale d'industrialisation.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La dette de l'Etat doit être maîtrisée. Il nous faut éviter que le poids de la dette obère nos capacités d'investissements.**

**Face au problème de la dette, mon Gouvernement n'a pas d'autre choix que celui de la responsabilité. Et, par ailleurs, la dette c'est aussi une question de souveraineté nationale : un Gabon trop endetté est un Gabon dépendant de ses créanciers ; c'est un Gabon dépendant des marchés financiers et des fameuses agences de notation.**

**Voilà pourquoi mon Gouvernement s'engage à réduire notre endettement public. Il ne pourra y avoir de redressement du pays sans redressement de nos comptes publics.**

**Le Gouvernement va maintenir une politique d'endettement prudente et préserver ainsi la viabilité et la soutenabilité des finances publiques. Il s'agit de ramener le ratio d'endettement de 39,4% en 2016 à 26% en 2021. Dans le même temps, la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires reviendrait de 27,9% à 25,8%.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Toute cette œuvre de restructuration et de consolidation des leviers de base de notre économie permettra le développement des projets proprement dits dans un contexte plus favorable.**

**Comme je l'ai dit, nous mettrons l'accent sur la diversification de la production de base.**

**Huit secteurs seront essentiellement concernés.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Le secteur de l'eau et de l'énergie occupe une place centrale.**

**La demande en énergie exprimée par le secteur industriel est importante. Il nous faut accroître notre capacité de production énergétique. Il nous faut aussi accroître notre production pour satisfaire la demande des ménages tant dans les zones urbaines que rurales.**

**La demande en eau potable reste elle aussi élevée, qu'il s'agisse des grandes agglomérations urbaines ou des petites communes. Ici, il nous faut non seulement renforcer la production, mais aussi améliorer les capacités de distribution.**

**Face à ce défi majeur, la préoccupation immédiate de mon Gouvernement est de bien gérer la fin de la concession avec la SEEG/VEOLIA, fixée au 30 juin 2017. Notre souci premier sera de parvenir à une solution qui permette de mieux servir les Gabonais. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Eau et de l'Energie y attachera le plus grand prix.**

**La gestion de ce dossier se fera dans le cadre de la nouvelle loi régissant le secteur de l'eau et de l'énergie. Celle-ci permet d'attirer de nouveaux investisseurs pour la réalisation des ouvrages de production et de transport d'énergie électrique, d'une part, et d'eau potable d'autre part.**

**Par ailleurs, les zones rurales seront prises en compte dans un projet mené en partenariat avec la Banque Mondiale, dénommé « *Accès aux services de base en milieu rural* ».**

**A travers ce projet, le Gouvernement vise notamment à déployer les services d'eau et d'électricité aux populations situées à l'extérieur du périmètre concédé à la SEEG.**

**Au-delà de ces actions immédiates, il y a des programmations plus lourdes avec le même objectif, à la fois dans le secteur de l'eau et de l'électricité.**

**Dans le secteur de l'eau, le Gouvernement va s'employer surtout à mettre en œuvre le Schéma Directeur élaboré en mars 2016 pour le Grand Libreville, c'est à dire le regroupement des Communes de Libreville, d'OWENDO, d'AKANDA et de N'TOUM.**

**Ce schéma prévoit le développement d'un projet ambitieux de construction d'une usine de production d'eau potable pouvant produire 140.000 m<sup>3</sup>/jour. C'est le projet N'TOUM 7. Cette usine sera approvisionnée en eau depuis Kango à travers une canalisation de diamètre DN1200, favorisant la mobilisation des eaux brutes du fleuve KOMO à KANGO.**

**Dans le secteur de l'énergie, l'objectif à long terme visé est d'atteindre une plus large couverture nationale. Actuellement, le taux de couverture est de 25% dans les zones rurales et 85% dans les zones urbaines. Pour y parvenir, nous avons une stratégie. Il nous faut aussi avoir une programmation qui tienne compte de nos capacités d'investissements.**

**La stratégie, c'est la mise en valeur de notre riche potentiel d'hydroélectricité encore aujourd'hui très peu exploité.**

**Cette stratégie présente un double avantage : elle garantit une électricité à un coût socialement et économiquement acceptable ; elle garantit aussi une énergie propre.**

**Le contexte économique actuel ne permet pas de développer en même temps les nombreux projets identifiés. Le Gouvernement se dotera alors d'une démarche programmatique.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Comme vous le savez, la route est un facteur de développement économique, en même temps qu'elle participe au processus d'intégration politique et de brassage culturel des populations. Des efforts considérables ont été déployés ces dernières années pour rattraper le grand retard accusé dans le bitumage. Ils vont se poursuivre à un rythme soutenu, entre 2016 et 2020, avec la finalisation des tronçons routiers entamés et le bitumage de tronçons supplémentaires ( soit 641 km en plus).**

**Il s'agira également de lancer la construction de corridors d'autoroute Nord et Sud pour désengorger Libreville ; à l'exemple des 44 kilomètres de 2x2 voies reliant le Nord et le Sud de Libreville à la Route Nationale 1, au niveau du PK15.**

**Par ailleurs, le Gouvernement tient à la finalisation rapide des travaux d'extension du port d'Owendo, pour accroître ses capacités supplémentaires à hauteur de 13 millions de tonnes par an, ainsi que la mise en service du quai de débarquement pour la pêche industrielle.**

**Les acquis dans le secteur des mines sont indéniables, ainsi qu'en témoigne le complexe métallurgique de Moanda. Les principales actions à mener pour les quatre prochaines années ont déjà été identifiées.**

**Il nous faut doter la Société Équatoriale des Mines de moyens et de l'autonomie financière nécessaire lui permettant d'accélérer le développement des investissements dans le domaine.**

**De même, il importera d'aménager le pôle de Moanda-Franceville (aménagement urbain et habitat, routes, production et distribution d'électricité, plateforme logistique ferroviaire) pour améliorer la compétitivité de ce cluster minier et métallurgique.**

**Il faudra songer à ouvrir de nouveaux chantiers. Cela passe par la définition d'une stratégie efficace pour mobiliser les ressources nécessaires à la structuration et au développement des deux grands projets phares : BELINGA et MABOUMINE.**

**Dans le domaine de la transformation, le Gouvernement, à travers l'attribution des marchés publics, entend encourager l'innovation et l'usage des matériaux de construction locaux dans les travaux publics et les grandes opérations de promotion immobilière, afin d'augmenter la valeur ajoutée locale de l'industrie de métallurgie.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Le secteur de la forêt a connu ces dernières années de grandes transformations, consécutives à la décision d'interdiction d'exportation des grumes. Il faut poursuivre sa redynamisation, à travers plusieurs actions d'envergure.**

**Outre le soutien au développement du cluster du meuble de NKOK, il sera mis en place un système national de traçabilité du bois gabonais et une base de données pour le suivi des productions forestières et industrielles.**

**Le processus d'homologation FLEGT pour l'accès des produits gabonais aux marchés européens devra également être finalisé.**

**A terme, le Gouvernement travaille à la création de la bourse du bois, pour une meilleure promotion de l'investissement privé et mise en place d'un Domaine Industriel du Bois (DIB).**

**Le principal objectif attendu est de faire émerger de nombreuses PME dans la transformation du bois pour accroître fortement la rentabilité de ce secteur.**

L'autre objectif stratégique visé par le Gouvernement est d'accélérer la professionnalisation du secteur par la formation. Dans ce sens, l'Ecole des Métiers du Bois de Booué et l'Ecole Régionale des Eaux et Forêts de Makokou sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la sous-région d'Afrique Centrale.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

Le Gouvernement est animé par une volonté certaine de faire de l'Agriculture un secteur majeur dans la bataille pour l'emploi. Les estimations les moins optimistes situent à 20 000 emplois et auto-emplois agricoles, si les principales actions envisagées d'ici à 2020 sont parfaitement conduites.

C'est le cas de la consolidation du programme GRAINE et du PRODIAG phase 2. Elle requiert notamment le renforcement du patrimoine de semences végétales adaptées aux conditions éco-systémiques du Gabon, notamment pour les produits vivriers comme la banane et le manioc.

Tout comme il apparaît urgent de poursuivre l'aménagement des infrastructures de soutien à l'agriculture que sont les pistes rurales et réseaux d'irrigation, de libéraliser l'achat des produits de la filière café/cacao et d'aider les producteurs à s'organiser en coopératives.

Dans le cadre de la formation des acteurs intervenant dans le secteur, il s'impose à nous de restructurer l'Ecole Nationale du Développement Rural d'Oyem pour en faire une Ecole de référence dans les Métiers Agricoles.

A l'instar de l'agriculture, le secteur de la pêche et de l'aquaculture demande une forte mobilisation aussi bien des pouvoirs publics que des

**opérateurs privés, en vue :**

- **du débarquement et de l'écoulement sur le marché national d'au moins 30% des captures de pêche des navires européens ;**
- **de l'augmentation de l'offre locale ;**
- **de la baisse du prix du poisson ; et**
- **de la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus.**

**En plus de la promotion de l'investissement dans l'aquaculture maritime et continentale, des espoirs légitimes sont permis avec la finalisation du quai de pêche industrielle d'OWENDO et le renforcement des capacités du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL) pour le débarquement et la vente des produits de pêche artisanale.**

**Le constat qui s'impose dans le secteur du tourisme est que nos performances demeurent ici largement en deçà du potentiel réel de notre pays. Il s'agit pourtant d'un gisement pour la création de milliers d'emplois qualifiés et d'activités génératrices de revenus, en particulier dans les services touristiques, l'hôtellerie et la restauration.**

**S'il est de la responsabilité publique d'œuvrer à l'aménagement des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT), leur promotion et leur valorisation nécessitent une forte implication de l'investissement privé, à travers notamment des PPP.**

**Des mesures incitatives seront prises dans ce sens.**

**L'objectif visé par le Gouvernement dans le secteur de l'économie et des infrastructures numériques est de faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique et de la communication. Cet objectif est à notre portée au regard des atouts dont nous disposons.**

**Les efforts sont à mener dans le sens de la réorganisation d'un cadre institutionnel efficient.**

**Il s'agit précisément :**

- **D'accélérer la délégation de services administratifs à des opérateurs privés en charge de dématérialiser et automatiser les processus ;**
- **Finaliser le processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre ;**
- **Créer et rendre opérationnel le Fonds de Développement de l'Economie Numérique (FODEM).**

**Dans le domaine des infrastructures numériques, outre la poursuite du maillage du territoire en fibre optique, le Gouvernement entend finaliser la pose de la fibre optique du backbone terrestre, l'acquisition et l'exploitation d'un Datacenter ouvert au grand public.**

**L'Etat entend ainsi parvenir à la création de milliers d'emplois et activités génératrices de revenus, qui profiteront principalement aux jeunes.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**La revalorisation des secteurs hors pétrole s'impose comme une option stratégique incontournable. Pour préserver la résilience de notre croissance, nous avons besoin de réduire notre dépendance au pétrole.**

**Mais, pour autant, nous n'abandonnerons pas le pétrole. Pendant longtemps encore, le secteur pétrolier continuera de jouer un rôle déterminant dans notre économie.**

**L'activité pétrolière continuera d'alimenter nos ressources budgétaires et aidera ainsi l'Etat à accroître son dispositif de justice sociale.**

**L'ambition de mon Gouvernement est donc de poursuivre la relance de la production pétrolière ainsi que l'œuvre d'optimisation des revenus des hydrocarbures et des industries connexes. Nous poursuivrons cette activité en nous assurant que les retombées sociales soient toujours aussi importantes que les retombées économiques.**

**Mon Gouvernement s'engage ensuite à lancer un ambitieux programme national pluriannuel de *gabonisation* de postes dans le secteur et d'encourager l'entrepreneuriat national dans la sous-traitance pétrolière. Pour optimiser le rendement du secteur, nous nous attèlerons à développer le marché gazier avec la mise en place de nouvelles infrastructures de production.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Depuis bien des années, notre pays s'illustre positivement par son modèle de développement économique qui intègre le bien-être humain, l'équité sociale, la croissance durable et la conservation environnementale.**

**Des avancées significatives ont été enregistrées jusqu'ici.**

**Le Gabon a mis en place un cadre légal qui garantit la protection et la gestion durable de l'environnement.**

**Son patrimoine naturel est mieux protégé. La sanctuarisation du territoire a été étendue aux écosystèmes marins. Nous nous sommes donné les moyens de lutter contre les braconniers.**

**Mon Gouvernement s'engage à poursuivre cette politique.**

**Pour la période 2016-2020, les principales actions qui seront menées sont les suivantes:**

- **Opérationnalisation de la commission interministérielle de régulation des ressources naturelles et d'affectation du territoire ;**
- **Renforcement de la gouvernance de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), qui deviendra une Agence Nationale de Protection de la Nature ;**
- **Création effective et gestion des aires marines protégées ;**
- **Création du Fonds Gabonais pour la Protection de la Biodiversité.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Telles se dessinent les grandes lignes du Plan de Relance Economique que le Gouvernement adoptera très prochainement, bien sûr avec le concours de la représentation nationale. Le Gouvernement s'attachera à l'exécuter avec rigueur et détermination.**

**Cette détermination lui permettra de disposer le plus rapidement possible des leviers appropriés pour engager la bataille pour l'emploi.**

**La bataille pour l'emploi est de ce fait au cœur de notre action. Le Gouvernement doit en sortir victorieux pour que les Gabonaises et les Gabonais puissent vivre durablement dans la paix sociale. Des initiatives déjà prises dans ce sens vont être renforcées, en même temps que des efforts supplémentaires seront déployés.**

**Aujourd'hui, plusieurs personnes ne se retrouvent pas dans le corps social. D'autres encore sont menacées d'exclusion sociale.**

**Nous ne pouvons envisager le développement harmonieux du Gabon, la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les discriminations en l'absence d'un environnement de paix sociale.**

**Le dialogue social apparaît donc nécessaire. Cette approche guidera l'action du Gouvernement. Les partenaires sociaux seront consultés autant que possible, avant toute initiative majeure de l'Etat.**

**Le gouvernement souhaite conforter la légitimité des partenaires sociaux à agir.**

**Des partenaires sociaux forts et engagés sont en effet indispensables pour que puisse se développer dans de bonnes conditions un dialogue social qui est, à mon sens, le préalable nécessaire au règlement de nos dossiers majeurs.**

**Mais le moment venu, le Gouvernement agira. Car gouverner c'est aussi décider, c'est savoir trancher dans le sens de l'intérêt général.**

**Ainsi donc, le dialogue social permettra une mobilisation générale contre le chômage.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Nous mènerons la bataille pour l'emploi sur tous les fronts.**

**La lutte contre le chômage est l'un des combats majeurs du Gouvernement durant ce septennat. Le principal objectif est de doubler la taille du secteur privé afin de créer des milliers d'emplois. Nous avons les atouts pour atteindre cet objectif.**

**Notre économie génère aujourd'hui plus d'emplois qu'hier.**

**Mais nous devons faire encore plus si nous voulons réduire durablement le chômage dans notre pays.**

**Nous devons faire plus pour répondre à la demande de main d'œuvre qualifiée qu'induit la mise en œuvre du PSGE.**

**Celle-ci s'élèvera à 150 000 personnes à l'horizon 2025, notamment dans les métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des mines et de la métallurgie, du BTP et des matériaux de construction, de l'agriculture et de l'agro-industrie, du tourisme et de l'hôtellerie. Mais également dans de nombreux métiers transversaux comme la mécanique, la maintenance industrielle ou l'électricité.**

**Des établissements pilotes d'excellence préfigurant le nouveau modèle de centre de formation professionnelle, avec un engagement fort du secteur privé dans leur gouvernance, ont été lancés au cours du précédent septennat. C'est le cas de l'Institut du Pétrole et du Gaz à Port-Gentil ou de l'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda.**

**Le Contrat d'Apprentissage Jeunesse (CAJ), obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés, établi à l'initiative du Chef de l'Etat à l'issue des Assises Sociales d'avril 2014, s'inscrit dans cette même démarche.**

**Cet effort sera poursuivi par mon Gouvernement.**

**Le secteur informel recevra une plus grande attention. En effet, ce secteur est aujourd'hui celui qui emploie le plus au Gabon. Dès lors, la préoccupation de mon équipe sera d'examiner les voies et moyens visant à améliorer sa contribution dans l'économie nationale.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Comme vous pouvez le constater, nous avons posé les bases d'un Gabon à l'économie dynamique et diversifiée. Nous devons désormais consolider et accélérer la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets pour en récolter les fruits le plus tôt possible.**

**C'est dans ces conditions que nous pourrions améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et renforcer notre dispositif de solidarité nationale.**

**Les efforts consentis ces dernières années sont sans précédents. Outre la revalorisation du SMIG, en particulier dans le secteur public, qui a entraîné une augmentation du pouvoir d'achat des salariés à faibles revenus (200 milliards FCFA/an), l'extension de la couverture maladie aux Gabonais Economiquement Faibles a permis une redistribution de 93 milliards de FCFA d'allocations en 6 ans.**

**C'est que, en dehors des prestations sanitaires, l'Etat alloue annuellement 9,8 milliards de FCFA pour les prestations familiales des Gabonais Economiquement Faibles.**

**Nous devons trouver les moyens d'universaliser la couverture maladie.**

**Car les modalités actuelles de financement de l'assurance maladie des Gabonais Economiquement Faibles peuvent se révéler limitées, au regard de l'évolution croissante du nombre de bénéficiaires, de la baisse d'activité des principaux contributeurs de la redevance obligatoire de l'assurance maladie (ROAM).**

**L'extension de la couverture et la prise en compte d'autres risques non encore couverts permettront alors d'atteindre l'objectif de couverture sanitaire universelle.**

**Des mesures sont donc à prendre d'ici à 2020 pour assurer le renforcement des ressources collectées pour abonder le Fonds III des GEF, dans le sens d'une meilleure régulation de l'affiliation au fonds et la création d'un fonds spécifique pour les travailleurs du secteur informel en transition vers le secteur formel.**

**Nous avons un enjeu de gouvernance des principaux instruments budgétaires d'intervention de l'Etat sur le plan social que sont les prélèvements et dotations budgétaires effectués par les services de l'Etat et destinés notamment aux organismes de prestations sociales que sont : la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), la Caisse des Pensions et Prestations Familiales (CPPF), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour les salariés du secteur privé (CNSS) et le Fonds National d'Aide Sociale (FNAS).**

**Les Ministres concernés ont été chargés de mener une réflexion sur l'opportunité de faire adopter des lois de financement de la sécurité sociale.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**L'objectif visé par le Gouvernement dans le domaine de la santé est de mettre en place des services de santé de qualité pour tous. En 2009, la carte sanitaire du Gabon était relativement bien répartie, mais avec une qualité de service faible. La nouvelle orientation s'est traduite, dès le début d'année 2010, par l'élaboration, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, d'un plan de couverture médicale sur l'ensemble du territoire.**

**Dès lors, l'accès aux soins a été considérablement amélioré. La qualité de l'information sanitaire aussi. Les ressources humaines dédiées à la santé ont été renforcées, aussi bien en nombre qu'au niveau de la qualité des formations disponibles localement.**

**Mon Gouvernement s'engage à poursuivre la mise en œuvre de cette orientation, avec notamment le souci de définir une nouvelle gouvernance des centres hospitaliers et de corriger le déséquilibre géographique constaté.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Le Président Ali BONGO ONDIMBA a dédié ce septennat aux jeunes. Il a annoncé que ce septennat sera celui de la formation de la jeunesse gabonaise. Le Gouvernement s'y engage.**

**Dans ce sens, des efforts seront faits dans le domaine de l'éducation et de la formation particulièrement, mais aussi du sport.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Au début du mandat précédent, le Président Ali BONGO ONDIMBA avait convié les acteurs de notre système éducatif à un examen exhaustif de la situation pour identifier les solutions adéquates aux problèmes rencontrés. C'était le sens des États généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche.**

**Après avoir apporté une réponse appropriée à la question de la valorisation des conditions de vie des enseignants, à travers une bonification particulière dans le nouveau système de rémunération des Agents publics, il entend accélérer au cours des quatre prochaines années, le programme de construction des infrastructures scolaires et universitaires.**

**Pour réussir l'adéquation entre la formation et l'emploi, il est prévu, en plus de la réhabilitation et du renforcement des capacités des 3 universités (UOB, USTM et USS), de compléter le dispositif des grandes écoles à vocation professionnelle par la construction ou restructuration des établissements pilotes par secteur.**

**C'est le cas de :**

- **l'Institut du pétrole et du gaz (Port-Gentil) ;**
- **l'Institut Africain d'Informatique (Libreville) ;**
- **l'Ecole des métiers du Bois (Booué) ;**
- **l'Ecole des Mines et de la Métallurgie (Moanda) ;**
- **l'Ecole des Métiers Agricoles (Oyem) ;**
- **l'Institut des Métiers de l'Environnement (Libreville) ;**
- **l'Ecole des métiers de la construction (Libreville).**

**Le Président Ali BONGO ONDIMBA s'est engagé à donner aux jeunes Gabonais une école moderne, qui répond aux enjeux du 21ème siècle. Mon Gouvernement va contribuer à la concrétisation de cet engagement.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables députés,**

**L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), ce n'est pas que du sport.**

**C'est une matrice à travers laquelle nous avons l'opportunité absolument unique de dire tant de nous.**

**La CAN c'est de l'accueil, du développement économique, des infrastructures à faire vivre, de la fraternité autour d'un objet commun, c'est une occasion unique de prendre conscience de ce que nous pouvons**

**produire lorsque nous nous regroupons derrière des projets qui nous élèvent.**

**Ce sera une vitrine sur l'excellence sportive de notre jeunesse, l'occasion de montrer à l'Afrique et au monde, la richesse de notre pays, la beauté et l'hospitalité de son peuple et la diversité de sa nature.**

**Aussi, l'organisation de la CAN 2017, vient récompenser la place qu'occupe notre pays dans la sous-région en même temps qu'elle confirme la confiance que nos partenaires, dont la Confédération Africaine de Football, ont en notre pays.**

**Le Gouvernement met tout en œuvre pour que cette CAN se déroule dans des conditions optimales.**

**A l'instar de la CAN 2012 dont les réalisations en infrastructures ont impacté positivement le cadre de vie des habitants de la Commune d'AKANDA, l'organisation de la CAN 2017 aura les mêmes effets dans les villes hôtes de la compétition, en plus des effets qu'une telle organisation va avoir pour l'économie.**

**Cette compétition a permis à l'Etat d'engager des investissements en infrastructures pour l'aménagement urbain des villes de Port-Gentil, de Franceville et d'Oyem.**

**Le développement de ces équipements collectifs favorisera l'émergence de nouveaux quartiers comme cela s'est fait avec ANGONDJE dans la Commune d'AKANDA. Ainsi, TCHENGUÉ est appelée à devenir la nouvelle zone résidentielle de la Commune de Port-Gentil.**

**Je constate, pour le déplorer, que certaines personnalités politiques militent pour que la CAN n'aient pas lieu au Gabon ou que l'événement se**

**solde par un échec. Cette attitude est incompréhensible, sinon inacceptable.**

**La CAN n'est pas un événement politique au profit ni de la majorité ni de l'opposition. La CAN est un événement national. Il n'y a donc pas de gain politique à en tirer. Militer politiquement contre la CAN, c'est être contre le Gabon.**

**J'en appelle donc à une grande mobilisation des Gabonaise et des Gabonais en faveur de cet événement.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**L'objectif 20 du PSGE est de garantir l'accès à un logement décent pour tous ; nous commençons à en avoir des résultats perfectibles. Nous continuerons à étudier, expérimenter, évaluer les mécanismes mis en place, c'est une priorité.**

**L'égalité des chances commence aussi par le logement.  
Tout est lié.**

**Pour répondre à la lancinante préoccupation de la justice sociale, nous allons nous atteler à mettre en œuvre le programme pour l'égalité des chances.**

**Bien plus qu'une vision, c'est une exigence républicaine objective qui veut que le statut social d'un individu ne soit pas déterminé par son origine familiale, ethnique, géographique, religieuse... Autrement dit, le talent et le mérite ne doivent pas dépendre de l'hérédité sociale ou du hasard de la naissance.**

**L'égalité des chances, c'est donner à chaque Gabonaise et à chaque Gabonais, jeune et moins jeune, issu de toutes les couches de la société et de tous les territoires, la possibilité de recevoir une éducation, d'accéder à une formation valorisante, de trouver un emploi et de bénéficier des soins de santé de qualité.**

**Nous voulons insérer, dans toutes les politiques publiques à venir, de leur élaboration à leur mise en œuvre, une norme égalité des chances qui emporte certes la notion d'égalité des chances en elle-même, mais également la réduction des inégalités et la promotion de la solidarité et de la cohésion nationale.**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

**Je suis conscient des défis que mon gouvernement doit relever.**

**Tout en respectant le caractère sacré de la séparation des pouvoirs, l'Etat ne peut respecter ses engagements face aux populations ou à la Communauté internationale sans que les pouvoirs législatif et exécutif ne travaillent de concert, main dans la main.**

**L'apaisement du climat politique, l'amélioration de la conjoncture économique et sociale, le renforcement de notre démocratie sont les fils conducteurs de mon action et de celle du Président de la République.**

**Ce ne sont pas de vains mots, mais de réelles aspirations.**

**J'épouse l'ambition du Président Ali BONGO ONDIMBA de faire du Gabon un pays phare d'une nouvelle Afrique vers laquelle le monde tourne son regard à l'horizon 2025.**

**J'épouse son engagement à accorder la priorité au développement du capital humain, l'homme étant au centre des préoccupations. Le Gabon qui gagne, innove ou invente c'est l'affaire de tous.**

**J'épouse sa détermination à donner au Gabon la place qui est la sienne sur l'échiquier international.**

**Le Gouvernement seul ne saurait relever tous ces défis. Il a besoin de la confiance et du soutien de l'Assemblée Nationale.**

**C'est pourquoi, Honorables Députés, après que le Conseil des ministres m'y a autorisé, j'ai l'honneur d'engager devant vous la responsabilité du Gouvernement au titre de l'article 28a de la Constitution sur la déclaration de politique générale que je viens de prononcer.**

**Je vous remercie.**